



Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: mise en œuvre d'outils de formation destinés à améliorer l'application du droit de l'Union européenne et la coopération judiciaire internationale

Type de pratique: bonne pratique

Pays: Espagne

Avril 2014

Intitulé de la pratique	Combiner la formation en matière de droit européen et de coopération internationale avec une formation linguistique juridique
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>En Espagne, la combinaison d'une formation sur le droit européen et la coopération internationale a été introduite par l'École espagnole de la magistrature il y a plusieurs années.</p> <p>Actuellement, l'École mène le projet intitulé «Promouvoir l'exercice judiciaire dans l'espace européen de la justice: l'entraide judiciaire en matière civile et pénale produit des résultats» avec l'appui financier de l'Union européenne.</p> <p>Cette formation est organisée en trois phases:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ <i>une phase théorique</i>, dirigée par un juge et un linguiste, qui consiste en une formation en matière de terminologie et de discours (en français et en anglais), et une formation sur les systèmes juridiques français et anglais et sur le droit européen (y compris le droit matériel et le droit procédural, les instruments de coopération judiciaire et la jurisprudence correspondante de la CJUE). Une formation pratique et théorique est combinée puisque les participants effectuent des exercices pratiques, par exemple, la présentation d'arguments sur des procédures ou des simulations d'audiences basées sur les systèmes français et britannique;▪ <i>un stage d'une semaine</i> dans un tribunal en France ou en Angleterre afin d'acquérir directement des connaissances concernant le fonctionnement des institutions locales et des systèmes juridiques qui ont été étudiés au cours de la phase précédente. Les juges des pays d'accueil agissent en qualité de

	<p>tuteurs pour les participants durant cette phase pratique;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>une phase d’immersion linguistique</i> destinée à renforcer et à consolider les connaissances acquises au cours des phases précédentes. <p>À titre de suivi, un forum internet sécurisé est mis à la disposition des participants afin de leur permettre de rester en contact les uns avec les autres et de continuer à échanger leurs expériences.</p> <p>Cette formation fait partie du programme national de formation continue, même si elle est ouverte aux participants des différents États membres de l’Union.</p> <p>Ce modèle a inspiré la série de projets linguistiques du REFJ, destinée à améliorer les compétences linguistiques (orales et écrites) des participants, de sorte qu’ils maîtrisent la terminologie spécifique du domaine de la coopération judiciaire en matière pénale et civile (afin de faciliter les contacts et la communication directs entre les autorités judiciaires et de renforcer la confiance mutuelle).</p> <p>En développant les compétences linguistiques des praticiens du droit au sein des groupes cibles, le projet familiarise les participants avec les différents instruments juridiques dans le domaine de la coopération judiciaire en matière pénale en Europe, ainsi qu’avec les outils disponibles en ligne.</p> <p>Les séminaires du REFJ consistent en une formation en face à face d’une semaine organisée dans un contexte international, dans le domaine pénal ou civil. La formation combine des sessions théoriques et pratiques, conduites en partenariat par un juriste et un linguiste, et portant sur des aspects juridiques sélectionnés et les quatre compétences linguistiques de base: lire, écrire, parler et écouter, au niveau de la terminologie juridique.</p>
<p><i>Lien internet direct</i></p>	<p>http://www.ejtn.eu/fr/Ressources/Programmes-de-formation-recommandes-par-le-REFJ/</p>
<p><i>Coordonnées de l’institution</i></p>	<p>École espagnole de la magistrature <i>Escuela Judicial Española</i> Carretera de Vallvidrera, 43-45 08017 Barcelone Espagne Téléphone: + 34 93 4067300 Fax: + 34 93 406 91 64</p>

	<p>Courriel: escuela.judicial@cgpj.es Site internet: http://www.poderjudicial.es/cgpj</p> <p>Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) Rue du Commerce, 123 1000 Bruxelles Belgique Téléphone: + 32 2 280 22 42 Fax: + 32 2 280 22 36 Courriel: ejtn@ejtn.eu Site internet: http://www.ejtn.eu/fr</p>
<p><i>Autres commentaires</i></p>	<p>Cette BONNE PRATIQUE est actuellement appliquée dans le cadre de la formation continue mais convient tout à fait à la formation initiale.</p> <p>Le système espagnol suppose un coût financier élevé en raison du mécanisme de stage prévu dans le module, mais il n'en demeure pas moins adapté et abordable s'il est nécessaire de renforcer la coopération et d'améliorer la compréhension du système juridique d'un autre pays.</p> <p>En outre, deux manuels contenant la plupart des exercices proposés dans le cadre des séminaires ont été rédigés à la suite du projet susmentionné du REFJ, ce qui facilite considérablement le transfert de cette pratique. Cet outil constitue un atout commun de l'Union et est à la disposition de chaque membre du REFJ.</p>
<p>Source: <i>Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «Lot 1 – Étude sur les meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs»</i>, réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)</p>	